



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
À LA SALLE ERIC-WESSELOW SITUÉE AU
5, BOULEVARD D'YOUVILLE
LE 6 SEPTEMBRE 2022 À 17 H 30**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. SUJETS

- 2.1 Règlement général visant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de la Ville de Châteauguay et abrogeant le règlement G-055-21, avis de motion
- 2.1. Attribution du contrat SP-22-024 relatif à la reconstruction du chemin de la Haute-Rivière entre les limites de Sainte-Martine et le chaînage 2+600 à la firme L. A. Hébert ltée au montant de 5 050 954,32 \$, taxes incluses (PTI 2022-2023, GEN22-028)
- 2.2. Avis pour fins de réserve foncière visant les lots 5 023 617 et 5 023 618
- 2.3. Attribution du contrat SP-22-026 pour des travaux de prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc du boulevard Ford jusqu'à l'autoroute 30 à l'entreprise Excavation Civilpro inc. au montant de 765 412,81 \$, taxes incluses, financé à partir de l'excédent non affecté (PTI 2022-2024, GEN22-035)

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 3.1. Levée de la séance